

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 10-Oct.-2017

Date de révision 21-Dec-2022

Numéro de révision 02

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit PN002571

Nom du produit **Alkaline Pre-treatment Reagent**

Synonymes Fungitell Pre-treatment Reagent
Contient Hydroxyde de potassium

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Réactif de laboratoire

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur	Fournisseur
Associates of Cape Cod International Deacon Park, Moorgate Road Knowsley, Liverpool, UK, L33 7RX TEL: (+44) 151 547 7444	Associates of Cape Cod, Inc 124 Bernard E St Jean Dr E Falmouth, MA 02536 TEL: 508-540-3444

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec

Adresse e-mail Pas d'information disponible.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence ChemTel : +1-360-256-7365 (INTERNATIONAL)
+1-800-704-9215 (AMÉRIQUE DU NORD)

Europe	112
--------	-----

SECTION 2. Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Dangers physiques

aucun(e)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement **Danger**

Mentions de danger

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Conseils de prudence

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P264 - Se laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée, après manipulation

2.3. Autres informations

Pas d'information disponible.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

3.2. Mélanges

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification de substance SGH - L'Union Européenne	No REACH.
Hydroxyde de potassium	215-181-3	1310-58-3	>/=0.5-<1	Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1A (H314)	donnée non disponible

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Appeler immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Ingestion	Ne PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Faire boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Administrer de l'oxygène en cas de respiration difficile et si vous êtes formé aux premiers secours. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
Protection pour les secouristes	Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle au moyen d'un Pocket Mask® muni d'une valve unidirectionnelle ou d'un autre dispositif médical respiratoire approprié.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets les plus importants	Brûlure. Yeux rouges. Larmolement. Troubles visuels. Troubles respiratoires.
---	--

4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Avis aux médecins	Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'oesophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un oedème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée.
--------------------------	--

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Pas d'information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les dangers particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Porter un équipement de protection individuel. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition

Pas d'information disponible.

Autres lignes directrices

Pas d'information disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom Chimique Hydroxyde de potassium 1310-58-3	Union Européenne	L'Autriche TWA: 2 mg/m ³	Belgique MLV: 2 mg/m ³	Chypre	Le Danemark Ceiling: 2 mg/m ³
Nom Chimique Hydroxyde de potassium 1310-58-3	La Finlande STEL: 2 mg/m ³ Ceiling: 2 mg/m ³	La France STEL: 2 mg/m ³	L'Allemagne	Gibraltar	Grece TWA: 2 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³
Nom Chimique Hydroxyde de potassium 1310-58-3	L'Irlande STEL: 2 mg/m ³	L'Italie	Lithuania	le Luxembourg	Malte
Nom Chimique Hydroxyde de potassium 1310-58-3	Les Pays-Bas	La Norvège Ceiling: 2 mg/m ³	la Pologne TWA: 0.5 mg/m ³ STEL: 1 mg/m ³	Le Portugal Ceiling: 2 mg/m ³	L'Espagne STEL: 2 mg/m ³
Nom Chimique Hydroxyde de potassium 1310-58-3		La Suisse TWA: 2 mg/m ³	Suède LLV: 1 mg/m ³ Binding STLV: 2 mg/m ³		Le Royaume Uni STEL: 2 mg/m ³

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Ce produit, sous sa forme commercialisée, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites de concentration biologiques établies par les organes régionaux compétents

Dose dérivée sans effet Pas d'information disponible.

La concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Équipement de protection individuelle

Choisir les équipements de protection individuelle conformément aux normes CEN

Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Écran facial.

Protection de la peau et du corps

vêtements étanches. Tablier résistant aux produits chimiques.

Protection des mains Protection respiratoire de

Gants imperméables.
En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué. Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentration atmosphérique élevée du contaminant. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Pas d'information disponible

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Aspect	incolore
Odeur	aucun(e)		
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ - Méthode</u>	
pH	12.7	Aucun à notre connaissance	
Point/intervalle de fusion	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Point/intervalle d'ébullition	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Point d'éclair	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Taux d'évaporation	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Limites d'inflammation dans l'air	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Pression de vapeur	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Densité de vapeur	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Densité relative	1.01 @ 20°C	Aucun à notre connaissance	
Hydrosolubilité	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Solubilité dans d'autres solvants	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Coefficient de partage n-octanol/eau	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Température de décomposition	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Viscosité	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Propriétés explosives	Pas d'information disponible		
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible		
<u>9.2. Autres informations</u>			
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	Pas d'information disponible		

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Produits incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Acides Alcools Aldéhydes Cétones.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Inhalation

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit. Les vapeurs peuvent être irritantes pour la gorge et le système respiratoire. L'inhalation de substances corrosives peut provoquer un oedème toxique pulmonaire.

Contact avec les yeux

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit. Peut provoquer de graves lésions oculaires ou une irritation en fonction du pH.

Contact avec la peau

Provoque des brûlures graves de la peau. Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit. Peut provoquer de graves brûlures cutanées ou une irritation en fonction du pH.

Ingestion

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit. L'ingestion de substances corrosives peut provoquer des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires.

Toxicité aiguë

0 % du mélange consiste en composant(s) dont la toxicité n'est pas connue

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document du SGH :

DL50 oral	52,001.00 mg/kg
DL50 dermal	99,999.00 mg/kg
gaz	99,999.00 mg/L
poussières/brouillard	99,999.00 mg/L
Vapeur	99,999.00 mg/L

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Hydroxyde de potassium	= 214 mg/kg (Rat)		

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

effets mutagènes

Pas d'information disponible.

effets cancérogènes

Ne contient aucun composant répertorié comme cancérogène à une teneur supérieure aux quantités à déclarer.

Toxicité pour la reproduction

Pas d'information disponible.

Toxicité pour le développement

Pas d'information disponible.

Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Pas d'information disponible.

Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Pas d'information disponible.

Symptômes

Brûlure Érythème (rougeur cutanée). En cas de contact avec les yeux, peut provoquer un inconfort ou une douleur avec rougeur marquée et œdème du tissu conjonctif. Troubles respiratoires.

Danger en cas d'aspiration

Pas d'information disponible.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets écotoxicologiques

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Hydroxyde de potassium		LC50 96 h: = 80 mg/L static (Gambusia affinis)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Nom Chimique	log Pow
Hydroxyde de potassium	0.83

12.4. Mobilité dans le sol

Absorbé par le sol.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Ce produit ne contient aucun disrupteur endocrinien connu ou suspecté.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. Informations relatives au transport

IMDG/IMO

14.1. Numéro ONU	UN1814
14.2. Nom d'expédition	Potassium hydroxide solution
14.3. Classe de danger	8
14.4. Groupe d'emballage	III
Description	UN1814, Potassium hydroxide solution, 8, III
14.5. Polluant marin	aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	aucun(e)
No EMS	F-A, S-B
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Pas d'information disponible

RID

14.1. Numéro ONU	UN1814
14.2. Nom d'expédition	Potassium hydroxide solution
14.3. Classe de danger	8
14.4. Groupe d'emballage	III
Description	UN1814, Potassium hydroxide solution, 8, III
14.5. Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	aucun(e)
Code de classification	C5

ADR

14.1. Numéro ONU	UN1814
14.2. Nom d'expédition	Potassium hydroxide solution
14.3. Classe de danger	8
14.4. Groupe d'emballage	III
Description	UN1814, Potassium hydroxide solution, 8, III, (E)
14.5. Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	C5

ICAO

14.1. Numéro ONU	UN1814
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Potassium hydroxide solution
14.3. Classe de danger	8
14.4. Groupe d'emballage	III
Description	UN1814, Potassium hydroxide solution, 8, III
14.5. Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA

14.1. Numéro ONU	UN1814
14.2. Nom d'expédition	Potassium hydroxide solution
14.3. Classe de danger	8
14.4. Groupe d'emballage	III
Description	UN1814, Potassium hydroxide solution, 8, III
14.5. Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code ERG	8L

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable à la substance ou au mélange

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
DSL/NDSL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
La Chine	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible

SECTION 16. Autres informations**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Les principales références bibliographiques et sources de donnéeswww.ChemADVISOR.com/**Date d'émission** 10-Oct.-2017**Date de révision** 21-Dec-2022**Révision** 02.

La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité